

exportations de matériel d'exploitation minière, de télécommunications et de transport. Lors de la troisième réunion de la Commission bilatérale avec l'Algérie, il a été question d'échanges et d'une utilisation accrue du financement de la SEE dans les secteurs de l'agriculture, des communications, du transport, de l'énergie et du logement; en Afrique du Sud, la participation du Canada à la cinquième réunion annuelle du CSDAS devrait faciliter l'accès des produits canadiens sur ce marché dans les domaines de l'agriculture, du transport et de l'énergie. Les discussions avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement se sont poursuivies afin d'essayer d'augmenter la participation canadienne dans les projets financés multilatéralement. On a aussi mis sur pied un programme pour distribuer plus rapidement l'information sur ces projets aux compagnies canadiennes, leur permettant ainsi de livrer une concurrence plus efficace.

Les Affaires extérieures ont également organisé de nombreuses missions bilatérales à l'intention des exportateurs canadiens. Des missions dans le domaine des télécommunications ont effectué des visites au Cameroun et au Zaïre, tandis que d'autres groupes ont été envoyés en Algérie (matériel minier et médical), au Ghana (sylviculture) et en Zambie, au Zaïre et au Kenya (matériel ferroviaire). Des missions d'acheteurs de la Libye, du Cameroun, de Madagascar et du Maroc ont assisté à l'exposition pétrolière de Calgary, tandis que divers groupes représentant des secteurs variés du Ghana, du Nigeria et du Zimbabwe se trouvaient également au Canada. Le ministère a parrainé la participation à quatre foires commerciales - Algiers, Libreville, Kaduna et Dakar - et une foire technologique exclusivement canadienne a été organisée à Abidjan. Huit commissaires au commerce ont été rappelés au Canada pour Marketplace 85.

Moyen-Orient

Le Canada a continué de faire des efforts considérables pour améliorer ses relations et ses échanges bilatéraux avec les pays du Moyen-Orient. Malgré les restrictions de dépenses par la plupart des pays au Moyen-Orient en raison de la chute des revenus du pétrole, les exportations canadiennes de biens et de services durant cette période représentaient environ 2,5 milliards de dollars et cette croissance devrait se poursuivre. Une nouvelle ambassade a été ouverte à Abu Dhabi dans les Émirats arabes unis à l'automne de 1984, dans le but principal d'appuyer les efforts des exportateurs canadiens dans la partie sud du golfe.

Au Moyen-Orient, le plus important marché d'exportation du Canada est l'Arabie saoudite qui a acheté pour 900 millions de dollars de biens et de services canadiens. Au début de 1985, suite au déménagement de l'ambassade canadienne dans ses nouveaux locaux à Riyâd, des mesures ont été prises pour établir un consulat honoraire à Djedda afin d'assurer la continuité des services aux entreprises canadiennes dans ce secteur important du marché saoudien et pour s'occuper des besoins consulaires des citoyens canadiens.

L'exportation de biens canadiens vers l'Égypte a connu une expansion sensible, les 286 millions de dollars d'exportations faisant de ce pays le deuxième client du Canada dans la région. Les ventes importantes de services canadiens ont considérablement augmenté la valeur totale des exportations du Canada et la présence du Canada sur ce marché s'est encore affirmée en janvier 1985 lorsqu'on a paraphé au Caire un accord à long terme de vente de blé.

La première participation du Canada à la Foire commerciale internationale de Damas, jointe à d'autres initiatives, a

poussé le volume des exportations vers la Syrie à 102 millions de dollars - une augmentation phénoménale si l'on tient compte du niveau de 1982, soit seulement trois millions de dollars. On a également nommé des représentants commerciaux honoraires à Damas et à Sa'ana dans la République arabe du Yémen. Le Canada a participé une fois de plus aux foires commerciales internationales annuelles du Caire et de Bagdad; il était représenté aussi lors d'importantes foires commerciales spécialisées à Bahreïn et en Arabie Saoudite. Sur le plan intérieur, le ministère a co-parrainé une importante conférence commerciale en coopération avec le Conseil commercial Canada-Arabe et l'Association des manufacturiers canadiens. Plus de 1 000 compagnies canadiennes désireuses d'exporter vers le Moyen-Orient y ont participé.

De fréquentes visites bilatérales ont eu lieu durant l'année. Une délégation a été envoyée en Égypte en mars 1985 pour la Foire commerciale internationale du Caire. Le président de l'ACDI a effectué une visite en Arabie saoudite, dans les Émirats arabes unis et au Koweït au début de 1985 afin de discuter avec les pays arabes du financement de l'aide à la coopération du développement dans les pays défavorisés. Le ministre égyptien de l'Électricité et de l'Énergie a participé à la quatrième réunion annuelle du Conseil commercial Canada-Égypte. Des représentants d'Israël ont effectué des visites au Canada, notamment le premier ministre adjoint, le ministre de la Culture, le vice-premier ministre et le ministre des Affaires étrangères. Durant cette dernière visite, un accord bilatéral sur le cinéma et la télévision a été signé. Il a également été décidé de promouvoir les transferts de technologie entre le Canada et l'Israël en matière d'agriculture, de matériel médical, d'agroalimentaire et de fabrication générale.

Les problèmes politiques et les principaux conflits régionaux du Moyen-Orient ont persisté. Quant au conflit arabo-israélien, l'accord cadre conclu le 11 février 1985 par le dirigeant de l'OLP Yasser Arafat et le roi Hussein de Jordanie pour la poursuite des négociations de paix avec l'Israël représente le plus important élément en vue d'amener les deux parties à la table des négociations. Par un dialogue diplomatique et politique, le Canada a continué d'appuyer tous les efforts constructifs en vue de substituer la négociation à la confrontation et de réaliser un règlement pacifique équitable fondé sur les droits légitimes des deux parties : le droit d'Israël à des frontières sûres et reconnues, et le droit des Palestiniens à une patrie dans un territoire clairement défini, la Cisjordanie et la bande de Gaza.

En dépit de la formation d'un gouvernement d'unité nationale, la violence a continué de sévir au Liban et il n'y a guère eu de progrès quant à la réforme du système politique libanais. Le Canada a continué de soutenir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban, et il a cherché le retrait de toutes les forces étrangères à l'exception de celles dont la présence était explicitement demandée par le gouvernement libanais. Le Canada a également réitéré son appui à l'égard des tentatives de réconciliation nationale durable. Le Canada s'est montré soucieux de soulager les souffrances des populations civiles éprouvées par les combats. Dans cet esprit, le Canada a continué d'appuyer financièrement les programmes humanitaires d'urgence du Comité international de la Croix-Rouge et du Conseil mondial des Églises au Liban. Le gouvernement canadien a également annoncé sa participation financière à un plan de l'UNICEF pour remettre en état diverses installations d'approvisionnement en eau au Liban.